

Édouard Pichon, dialectologue du Vermandois

Gabriel Bergounioux

► **To cite this version:**

Gabriel Bergounioux. Édouard Pichon, dialectologue du Vermandois. Héritages, réceptions, écoles en sciences du langage : avant et après Saussure, Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp.327-338, 2020, Héritages, réceptions, écoles en sciences du langage : avant et après Saussure. halshs-03041878

HAL Id: halshs-03041878

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03041878>

Submitted on 11 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La célébrité avérée d'Edouard Pichon en tant que grammairien, plus souvent de réputation que de lecture, est toute nationale [Portine 1996, Muni Toke 2013]. Son attachement chauvin à la défense et illustration de la langue française semble inséparable de deux engagements contradictoires. D'un côté, tout gendre de Pierre Janet qu'il est, il apparaît comme l'une des figures majeures des débuts de la psychanalyse en France [Roudinesco 1994] et à ce titre l'un des rares, avec G.-G. de Clérambault, dont Lacan a revendiqué l'enseignement. De l'autre, cet antisémite notoire, adhérent de l'Action Française, a affiché une passion pour l'analyse sémantique de la langue. Dans le cheminement qui va *Des mots à la pensée*, suivant le titre de *l'Essai de grammaire de la langue française* écrit avec J. Damourette, on pourrait retrouver aussi bien l'affirmation d'une identité ethnico-linguistique que l'observation des effets de l'inconscient, à moins que les deux instances ne se superposent.

Cette conception est explicitée dans la conférence « Vue cavalière sur la Psychologie du langage » prononcée par Pichon le 22 juin 1939 à la Sorbonne à l'occasion des cérémonies organisées pour le centenaire de Théodule Ribot :

Si vraiment le langage est un mode de pensée, si même c'est le moyen ordinaire pour les hommes d'accéder aux spéculations abstraites de l'esprit, n'en faut-il pas conclure que penser en des idiomes différents est vraiment penser différemment ? C'est là une question psychologique des plus graves, et qu'il faut regarder en face. (...) C'est en examinant une à une les entités linguistiques elles-mêmes, conçues comme unes et formant les unes avec les autres des répartitoires mentaux, que l'on verra se dessiner les véritables linéaments du système idiomatique. (Pichon 1939 : 504)

Et l'inconscient vient en suivant, au titre de second point de méthode après l'affirmation du primat de l'analyse synchronique : « D'autre part, il faut remembrer des notions en partie inconscientes. » (*Ibid.* : 505) Chez Pichon, ce n'est pas, comme dans l'hypothèse Sapir-Whorf, la projection de la langue sur le monde environnant qui en détermine la représentation. Plus proche de Humboldt, il appréhende la langue comme l'expression d'une mentalité collective inhérente à un peuple, voire à une race.

1. La France, le français et les dialectes selon Damourette et Pichon

S'il s'agit de faire du français la réalisation par excellence de l'âme nationale, la difficulté majeure, qu'avait déjà affrontée l'idéologue de l'Action Française, Charles Maurras (un ardent défenseur du provençalisme), tient au caractère hétérogène du pays. Le tracé des frontières résulte d'une succession d'extensions territoriales, effectuées de la fin du moyen-âge (rétablissement du domaine royal à la fin de la Guerre de Cent ans) à 1860, qui ne tenait compte ni des parlers ni des cultures. Historiquement, la France n'est pas un pays francophone [Bergounioux 2014]. Son unité a dû s'établir par assimilation linguistique des régions allophones.

Inversement, la définition des nations s'est constituée à partir du XIX^e siècle, en Europe, sur le principe des aires linguistiques. La réalisation des unités italienne et allemande (mais aussi roumaine, serbe, bulgare, albanaise, grecque...) est à l'origine de la plupart des conflits

survenus entre 1848 et 1945. Le motif tenait à la volonté de réunir des populations ayant en partage une même langue écrite [Thiesse 1999].

Des Mots à la pensée présente de cette façon la question de la variation dialectale (les caractères gras et italiques sont reproduits du texte original) :

Y a-t-il un rapport entre le parler d'un groupement humain et sa race, c'est-à-dire l'ensemble des caractères qu'il possède en commun et par hérédité ? Ce qu'il importe de noter, c'est qu'un homme, de même qu'il hérite des particularités somatiques de ses ancêtres, hérite, suivant les mêmes lois, de leurs particularités mentales. (...) En somme, contrairement aux idées des comparatistes de l'époque héroïque, la correspondance phonétique de deux idiomes et leur possible explication par un même parler antérieur n'implique pas du tout que les peuples parlant ces deux idiomes soient de races apparentées. (...) Ceci nous amène à distinguer deux ordres de différence entre les parlers dérivés d'un même idiome. Appelons cet idiome l'**idiome originel**. Aux parlers qui en sont dérivés, nous donnons le nom de **dialectes**. Parmi ces dialectes, il en est qui ne présentent entre eux que des différences peu profondes qui naissent dans un ensemble humain de race homogène usant du même parler. (...) Les différences de ce premier ordre ne restent jamais que fort petites (...). Un tel groupe de dialectes s'appelle une lingualité et les différences de la même **lingualité** s'appellent couramment **différences dialectales**. L'unité de la lingualité résulte en somme de l'identité de réaction du peuple à la langue héritée ou acceptée par lui. Entre deux dialectes pris dans deux lingualités différentes, se voient les différences du second ordre, celles qui procèdent de l'origine ethnique différente des peuples ayant parlé l'*idiome originel* (...). Nous leur donnons le nom de **divergences idiomatiques**. (Damourette & Pichon, 1930 : 17-19)

Le terme de « patois », qui est symptomatique d'une suzeraineté du français sur les dialectes et les langues régionales, est repris avec cette acception : « « Dans ces conditions le dialecte dominant sera la langue dont les autres dialectes seront les patois » (*Ibid.* : 20). On retrouve l'écho d'une formule qui a fait florès, celle du français comme « un patois qui a réussi » ne laissant pour avenir aux autres parlers qu'une disparition annoncée. Or, dans le même temps, ces parlers, ces « usances » (*Ibid.* : 45), sont censés refléter l'esprit du peuple, en être l'expression la plus authentique. Ils sont, par leur forme et leur structure, la réalisation identitaire d'une civilisation, d'une mentalité et à ce titre, comme Grimm en avait accompli exemplairement le programme en Allemagne, ils doivent être consignés et conservés avant d'être évincés par la langue officielle.

Rien d'original dans ce paradoxe qui se retrouve, avec des nuances liées au tempérament, aux objectifs et aux opinions, dans toute l'école française de romanistique, notamment dans le discours prononcé en 1888 par Gaston Paris (cité *Ibid.* : 31 avec un désaccord sur le principe du continuum « gallo-roman » puisque sont distinguées « lingualité francimande » et « lingualité occitane »). A l'opposé de Pichon, politiquement et scientifiquement, on trouverait A. Dauzat ou J. Ronjat ; sur une position médiane, L. Clédat. Les provençalistes, regroupés autour du Félibrige et de la *Revue des Langues Romanes*, ne sont jamais parvenus à faire reconnaître la langue d'oc autrement qu'à titre de vecteur littéraire ranimé par le romantisme [Baggioni & Martel 1994].

2. Le cahier du Familistère

2.1 Les manuscrits dialectologiques de Pichon

La mise en vente de manuscrits de Pichon et Damourette a permis de prendre connaissance d'un petit nombre d'études concernant les parlers. Le catalogue de la librairie Julien Mannoni,

à propos de « Notes sur le patois de Gamay (1860-1885) » (<http://des.livres.autour.pagesperso-orange.fr/cat20damourette-pichon.pdf>, consulté le 30 novembre 2017), livre ces précisions :

E) Lettre tapuscrite signée de Paul Lebel à Hélène Pichon à propos de l'article : il a parlé du travail de Fernand Pichon à M. Dauzat et celui-ci lui a conseillé de s'adresser à Charles Bruneau, qui pourrait le faire passer dans la « Revue de linguistique romane » (...). Dans son avertissement, Edouard Pichon explique que Fernand Pichon vécut à Gamay (où son père avait des vignes) de 1860 à 1886 et qu'il rédigea ses notes « vers 1903-1905, époque à laquelle feu Jean Mongin (...) venait me donner le goût de la linguistique et de la dialectologie, et où mon père voulut me faire plaisir en m'apprenant son patois. »

Ainsi, l'intérêt de Pichon pour le patois relèverait à la fois d'une piété filiale pour un dialecte d'oïl et représenterait un hommage à Jean Mongin, l'un des illustrateurs de la géographie linguistique dans la lignée de Jules Gilliéron avec qui il a publié *Scier dans la langue romane* (1905) avant de restreindre ses contributions à des publications scolaires sur le latin et le grec. Dès lors que Pichon fait remonter à sa première adolescence son goût pour la philologie, on peut supposer que Jean Mongin aura été son professeur au lycée.

Un autre ensemble comprend :

(...) B) 13 longues lettres autographes signées (2 incomplètes) à son oncle Jacques Damourette, datées du 17 juillet au 16 novembre 1915 (46 pp. in-12 et in-16) : études des patois (Pichon est alors mobilisé et donc confronté à toutes sortes de « parlures ») et de lexicographie ; C) manuscrits divers, certains signés et datés : « exposé de la conjugaison provençale mistralienne considérée en soi » (4 pp. in-16), « notes sur le patois haut-alsacien » (2 pp. in-12) (...), « patois de Nauroy et de Beauvais, canton du Catelet » (3 pp. in-8 dans un cahier), « provençal » (8 pp. in-8 dans un cahier) (...).

A titre d'introduction aux différentes tentatives de Pichon en dialectologie, on se propose d'analyser les pages consacrées au patois de l'Aisne (Catelet). Ce travail, très vite interrompu, est consigné dans un cahier d'écolier « Le familistère ».

2.2 Le manuscrit

La couverture imprimée indique :

100 pages

Cahier

Appartenant à

H 205 – Le Familistère – Prix : 0.10

et, en face de « appartenant à », de la main du propriétaire : « Edouard Pichon, I.H.P. [Interne des Hôpitaux de Paris] Soldat de 2^e cl[asse] au fort d'Hirson ».

Le document n'est pas daté mais Pichon est âgé de vingt-quatre ans à la déclaration de guerre. Cet affichage d'une modeste condition de troupière pour un interne pourrait correspondre à la période de préparation militaire (« les classes ») effectuée avant guerre. Ceci serait corroboré par l'origine des témoins, probablement des appelés du contingent, deux personnes originaires du nord-ouest de l'Aisne (à soixante-dix kilomètres d'Hirson), en un temps où le recrutement de la troupe privilégiait l'affectation des conscrits dans leur région d'origine. L'enrôlement de Pichon dans les services de santé au tout début du conflit le confirmerait, la localisation dans l'Aisne ne pouvant être envisagée à cette date puisque cette région a été conquise dès le mois d'août par l'armée allemande.

Les pages rédigées comprennent un lexique (aux pages 1 et 2), des éléments de grammaire et de prononciation (page 3), des remarques sur la conjugaison (p. 4) et, après deux pages blanches (5 et 6), p. 7, un titre : « Patois » qui est, littéralement, le mot de la fin. Des 100 pages du cahier n'en subsistent que seize dont quatre auront été vraiment utilisées.

Voici la transcription diplomatique intégrale du document :

Page 1

Patois de Nauroy et de Beurevoir
 (8 km seul^t séparent ces 2 pays).
 Canton du Catelet (Rieset Arthur)
 Legrand Henri)

I.) Lexique

Fenêtre -	Fernette	Férnet ^ý	fém.	
Sorte de gâteau aux poireaux, à la citrouille	Flamiche	Flámic ^ý	fém.	
Ragoût -	Fricasse	Frikás ^ý	fém.	cf. français fricasses, fricassée.
Genièvre -	Genèvre	J ^ý névr ^ý	masc.	
Boulette (d'al ?) -	Crépinette	Krepinèt ^ý	fém.	
Oie -	Eson	Ezõ	masc.	cf. français oison
Appeler en criant -	Huquer	Uke		cf. ancien français hucher
<u>Rem.</u> En général « ch » remplacé par <u>k</u> ————— donc un seul des caractères				
Mais <u>c doux</u> n'est pas remplacé par « ch » du picard classique.				
Chausson -	Queuchon	Kycõ	« Un queuchon aux pommes. » m.	
Gauche -	Gueuche	Gyc ^ý		
Lu (part. passé - de lire)	Li	Li		
Mûre (fruit) -	Mwrõ	masc.	Baudre, qui est de près de St Lô dit « mourette ». fém.	
? Prunelle -	Fourdraine	Fwrdren ^ý	fém.	
? Primevère -	Braillette	Bráhét ^ý	fém.	
Cacher -	Musser	Muse .	« on pouvait musser la clef n'importe où ; Il la trouvait » mot de l'ancien français Cf. Gamaches, <u>mucher</u>	
Regarde ! -	Ravise !	Ráviz ^ý		
Ecoute ! -	Acute !	Akut ^ý		
Joue ! -	Jue !	Jū		
Valet (aux cartes) -	Varlet	Várlè	Forme de français archaïque	
Carreau -	Cariou	Kárhy		

Page 2

Beaucoup -	Bhyky .	Bieu cœup.
La moitié -	Le mitan	mitã

Page 3

II.) Grammaire

Articles : 1.) L'article est I ou ^ýI tant au masculin qu'au féminin. Comme on dit également ^ým, ^ýt, ^ýs pour les possessifs (m'mère, t'père,&c..) il est souvent beaucoup plus difficile qu'en français de reconnaître le genre d'un mot. Mais néanmoins les articles contractés diffèrent aux 2 genres :
du, o pour le masculin (sauf dev^t voyelle)

dýI, aI pour le féminin

2.) L'article présentatoire est excessivement employé & supplante l'article notoire dans presque tous ses emplois. Sa forme est ^ys.

Prononciation Générale

À l'a du français, pour ainsi dire inexistant, répond d'ord^{re} á
Au c du français correspond souvent mais non constamment k
À la voyelle è orthographiée « ai » correspond la diphtongue
« oi » prononcée **œ** (à la manière archaïque française) ou même
o : on sent le passage de cet imparfait à l'impf. picard
typique en O.

Ex J'allois Jálœ

Négation. Elle se fait par « mie » comme irréal.

Page 4

Conjugaison.

1. L'imparfait en œe alterne dans la conjugaison avec celui en o.
2. La 3^e personne pluriel a un t de plein exercice

Ils veulent výt^y

On dit en effet Ils veulent avoir Ivýltávœèr

Ils veulent partir Ivýltýpartir

La meilleure orthographe sera donc Ils ~~xxx~~ « veulnte »

C'est celle que j'adopterai désormais

3. Le subjonctif est uniformément en (sse)^y dans tous les verbes :

J'ai noté : Je vais, j'aïlle = je vas, je vasse (j^y vá^z ; - j^y vás^y)

Je dis, je dise = je dis, je disse (j^y di^z , j^y dis^y)

Je prends, je prenne = je prens, je prensse (j^y prã^z , j^y prã^s^y)

J'envoie, j'envoie = J'envois , j'envoisse (jãvœè , jãvœès^y)

&c...

Page 7

Patois

3. Une pratique d'amateur

3.1 L'exemple du lexique

Quelle confiance accorder aux éléments consignés dans ces quelques pages ? L'absence de toute indication concernant les antécédents linguistiques des deux témoins, leurs origines familiales, leur éducation, leur trajectoire ne donne aucune assurance. Ils ne sont d'ailleurs jamais distingués dans l'attribution des formes transcrites et rien n'est dit sur la façon dont Pichon a opéré auprès d'eux. Les seules informations concernant leur identité est le fait qu'ils sont originaires de deux villages très proches l'un de l'autre et très écartés par rapport aux voies majeures de communication.

Le lexique recueilli est court (21 mots). Il réunit :

- des mots dialectaux : *flamiche* ; *crépinette* ; *mouron* ; *fourdraine* ; *braillette* ;
- des formes « archaïques » (attestées en moyen français) : *varlet* ; *mitan*
- des évolutions phonétiques par rapport aux mots correspondants du français
 - par métathèse : *fernète* ;
 - par amuïssement des glides : *genèvre* ; *éson* ;
 - par conservation de l'occlusive palato-vélaire : *huquer* ; *queuchon* ;

par différence de timbre de la voyelle : *li* ; *acute* ; *jue* ; *gueuche* ; *carieu* ; *bien cœup* [Martinet 1969] et de nouveau *éson* ;
- des nuances sémantiques par rapport au français : *fricasse* ; *musser* ; *ravise*.

L'hétérogénéité des mots et des motifs de divergence (l'approche reste différentialiste, comme le montrent les cinq références au français) laisse préjuger que la cueillette a été faite à l'improviste. La signification des termes se réduit à une traduction : seule la proximité de « valet » peut inciter à interpréter « carreau » dans l'acception spéciale – mais non exclusive – qu'il a au jeu de cartes. L'incertitude sur la signification de deux mots précédés d'un point d'interrogation conforte cette impression de notation prise au vol. La description morphologique des noms est restreinte au genre (il n'y a pas d'adjectif), sans précision à ce sujet concernant les trois derniers. Les verbes sont donnés deux fois à l'infinitif, une fois au participe passé et trois fois à l'impératif.

Les notes de la dernière colonne n'apportent guère de renseignement sinon, phonétiquement, la différence de traitement entre le « picard classique » et la variété observée, encore qu'il ne soit donné aucun exemple de ce qui est avancé. Si l'entreprise avait été poursuivie, l'absence de classement alphabétique n'aurait pas facilité l'exploitation.

3.2 La transcription phonétique

A l'époque où Pichon rédige ce cahier, plusieurs modèles de notation phonétique avaient été proposés. Les romanistes étaient partagés entre :

- l'alphabet Böhmer-Ascoli dont la première version est exposée par Eduard Böhmer en 1871 (*Romanische Studien* I : 295-301).

- l'alphabet Rousselot. Conçu par le père de la phonétique expérimentale en France, l'abbé Rousselot, et présenté dans la première livraison de la *Revue des Patois Gallo-Romans* (1887), il est utilisé pour l'*Atlas Linguistique de la France* de Gilliéron et Edmont (1902-1910).

Pichon n'utilise ni l'un ni l'autre et ne fait précéder ses transcriptions d'aucune explication en sorte qu'il faut reconstituer la valeur des symboles à partir de ses notations.

Pour les consonnes, /p b m t d n k g f v s z l/ ont la même valeur que dans l'API. La nasale palatale ne présente pas d'occurrence dans la liste. /k/ est noté « k » et /z/ « z ». Le « j » se lit comme en français, /ʒ/. Sont idiosyncrasiques :

« c » > /ʃ/

Exemple : « Kycõ »

« h » > /j/

Exemple : « Bráhét^y »

La lettre *h* reprend la notation de la mouillure qu'on trouve dans les digraphes « lh » ou « nh » de l'ancien français ou de l'occitan. Le « h » chez Rousselot correspond à une « aspiration forte » (la mouillure est marquée par un diacritique souscrit).

« w » > /w/

Exemple : « Jálwœ »

Il n'y a pas dans l'inventaire de mot contenant /u/ qui permettrait d'en vérifier le timbre. La réalisation concrète du « r » n'est pas indiquée.

Pour les voyelles, Pichon a retenu les valeurs suivantes :

« á » > /a/

Exemple : « Frikás^y »

Tous les a, sauf la majuscule, sont surmontés d'un accent aigu pour marquer une prononciation postérieure comme indiqué page 3 dans le paragraphe « Prononciation générale » : « À l'a du français, pour ainsi dire inexistant, répond d'ord^{re} á ».

« è » et « é » > /ɛ/

Exemples : « Várlè » ; « Férnét^y » ; « wé »

Aucune justification n'est donnée qui justifierait la distinction de ces deux graphies.

« e » > /e/

Exemple : « Muse »

« i » > /i/

Exemple : « j^y di^z, j^y dis^y »

« o » > /o/

Exemple : « o pour le masculin »

/ɔ/ n'a pas d'attestation. Les mots français du lexique comprenant un /o/ sont représentés par des /ø/ en « patois » (« Chausson – Gauche – Carreau – Beaucoup »).

« w » > /u/

Exemple : « Fwrdrèn^y »

« y » > /ø/

Exemple : « Bhyky »

/œ/ n'a pas d'attestation, le même symbole étant utilisé en syllabe ouverte dans « queuchon » et en syllabe fermée dans « gueuche ».

« u » > /y/

Exemple : « Akut^y »

« ý » = /ə/.

Exemples : « J^ynévr^y » ; « on dit également ým, ýt, ýs pour les possessifs ».

Il est toujours écrit en exposant sauf une fois, pour noter la forme contracte de l'article au féminin : « dýI ».

Les nasales sont surmontées d'un tilde :

« ã » > /ã/

Exemples : « j^y prã^z » ; « jãvøès^y »

« õ » > /õ/

Exemple : « Ezõ »

Les autres nasales ne sont ni représentées, ni mentionnées.

Il y a un cas de voyelle longue notée par un macron sans que l'indication paraisse distinctive (il s'agit d'un verbe monosyllabique à l'impératif) : « Jū ».

En contradiction avec le premier principe de tous les alphabets phonétiques – un signe égal un son, un son égal un signe –, Pichon ne fait pas de distinction entre minuscule et majuscule. Il utilise la capitale pour indiquer le début du mot, sans lui affecter une valeur phonétique spécifique. Il n'introduit ni signe de ponctuation, ni apostrophe, ni trait d'union. Aucune indication ne concerne la prosodie.

3.3 Morphologie

La grammaire occupe un tiers de la page 3 et la moitié de la page 4 (Pichon a une écriture fine et serrée). A l'exception d'une remarque sur la négation, elle concerne à parts égales l'article et la conjugaison.

Ce qui est dit de l'article – annoncé d'abord au pluriel mais repris en premier point au singulier comme s'il n'en existait qu'une catégorie alors que le picard fait la même distinction entre le défini et l'indéfini que le français – se résume à une présentation de sa forme, réduite à un /l/ précédé ou non d'un schwa avec l'effet prévisible sur la confusion des genres. Cette confusion se retrouvant dans la prononciation du possessif, la dernière marque subsisterait exclusivement dans les formes contractes. Les observations s'arrêtent là, sans discussion du statut en début de mot des géminées comme /mmɛr/ ou de la séquence occlusive + occlusive de /tɛr/.

En revanche, on trouve une confirmation du sous-titre « 1911-1927 » de l'*Essai de grammaire de la langue française* puisque, dès cette date, la terminologie si particulière aux auteurs est utilisée, avec mention du « présentatoire » (le déterminant démonstratif) et du « notoire » (l'article défini), dénominations reprises quinze années plus tard lors de l'impression de l'ouvrage.

Sous le titre « Conjugaison », trois points sont traités :

- la marque de l'imparfait où l'alternance {/o/ – /wɛ/} est mentionnée sans précision des conditions de l'alternance (diaphasique ou morphologique ?).
- le maintien du /t/ à la troisième personne du pluriel en dehors des contextes de liaison, avec une proposition de représentation orthographique peu conforme aux conventions ordinaires : « La meilleure orthographe sera donc Ils “veulnte” ».
- l'uniformisation en /s/ de la finale du subjonctif.

Comme pour le lexique, on a l'impression d'un relevé ponctuel – que confirmerait la mention « J'ai noté » –, sans que soient systématiquement traités les paradigmes, en particulier la reproduction de la troisième personne qui mettrait en contact le /s/ du subjonctif et le /t/ de la troisième personne.

Conclusion

C'est en creux, par le décrochage avec les nouvelles pratiques en matière de dialectologie – apparues dans le sillage du comparatisme – et avant la révision opérée par le structuralisme que ce texte révèle quelle pouvait être la méthode d'un grammairien crédité d'un intérêt neuf pour l'oral mais qui n'en appréciait les réalisations qu'à l'aune du français littéraire. Le « patois » n'est pas étudié pour lui-même mais comme un témoignage différentiel du français, dans une approche qui relèverait plutôt de la curiosité que de la science. Il serait l'une des manifestations du génie national, archaïsante, périphérique, caduque. Le projet d'appliquer à un « patois » la terminologie que *Des mots à la pensée* illustrera une quinzaine d'années plus tard témoigne cependant d'une volonté d'étendre l'observation à l'ensemble des « parlures », d'appliquer les cadres définis a priori pour le français officiel à toutes les formes de réalisation qui sont dites en dépendre : français parlé, français populaire et dialectes.

Références

- Baggioni, Daniel & Martel, Philippe (eds) (1994) « De François Raynouard à Auguste Brun. La contribution des Méridionaux aux premières études de linguistique romane », *Lengas* 42 : 59-82.
- Bergounioux, Gabriel (2014) « Ecrire dans une autre langue : ce que l'histoire du français donne à lire », in *Littérature en mutation*, F. Morcillo & C. Pelage (eds), Orléans, Éditions Paradigme : 7-25.

- Böhmer, Eduard (1871) « De sonis grammaticis accuratius distiguendis et notandis », *Romanische Studien* : 295-301.
- Damourette, Jacques & Pichon, Edouard (1930-1950) *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, Éditions d'Artrey.
- Gilléron Jules & Edmont, Edmont (1902-1910) *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion.
- Gilléron, Jules & Mongin, Jean (1905) *Étude de géographie linguistique. « Scier » dans la Gaule romane du Sud et de l'Est*, Paris, Champion.
- Martinet, André (1969) « C'est jeuli le Mareuc », in *Le Français sans fard*, Paris, PUF : 191-219.
- Muni Toke, Valelia (2013) *La grammaire nationale selon Damourette et Pichon. 1911-1939. L'invention du locuteur*, Lyon, ENS Éditions.
- Paris, Gaston (1888) « Les parlers de France », *Revue des Patois Gallo-Romans*, 2 : 161-175.
- Pichon, Edouard (1939) « Vue cavalière sur la psychologie du langage », in *Centenaire de Théodule Ribot*, Agen, Imprimerie moderne : 497-512.
- Portine, Henri (ed.) (1996) « Actualité de Jacques Damourette et Edouard Pichon », *Langages*, 124, 1996.
- Roudinesco, Elisabeth (1994) *Histoire de la psychanalyse en France 1885-1939*, Paris, Fayard.
- Rousselot, Jean-Pierre (1887) « Introduction à l'étude des patois », *Revue des Patois Gallo-Romans*, I, 1-22.
- Thiesse, Anne-Marie (1999) *La Création des identités nationales*, Paris, Seuil.